



GESVES

www.gesves.be

info



21 juillet - page 10



Village Ouvert et Fleuri - page 14



Trophée Communal du Mérite et mise à l'honneur des sportifs - page 11



Plaines de jeux - page 9



- 06 ENSEIGNEMENT, PETITE ENFANCE
- 10 ETAT CIVIL, FESTIVITÉS
- 17 SPORT, TOURISME, JEUNESSE, CULTURE

Bulletin communal n°94
Août 2015



**Au cœur de Gesves,
votre agent
bancaire AXA
et courtier
en assurances
toutes compagnies**

**Chaussée
de Gramptinne, 130
5340 Gesves**

Tél 083/21.10.63

**Mail:
agency.13805@axa-bank.be**

*Les lundi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 16h,
sur rdv après 16h
Les mardi et jeudi de 9h à 12h,
après-midi sur rdv.*

FSMA 113187 cB

JEUX DE PLEIN AIR ÉVOLUTIFS



BABY FOOT

Avec cette nouvelle gamme de football de table vous plongerez dans l'ambiance endiablée des stades de foot.



**Chaussée de Marche, 5 - 5330 ASSESSE
T. 083 65 50 99 - F. 083 65 63 74
info@botton.be**

- Travaux de maçonnerie
- Transformation de bâtiment
- Annexe
- Terrassement
- Egouttage
- Aménagement extérieur

**Excellence
Construc**

Entreprise de construction & de rénovation



Vanden Herreweghe Christophe - Avenue du Bois de l'Evêque, 29 - 5100 ANDOY
Gsm : 0475 / 86 01 53



- Chauffage
- Sanitaire
- Electricité
- Climatisation

- Installation
- Entretien
- Dépannage

**Chée de Gramptinne 154
5340 GESVES
GSM 0472 73 59 83
entreprisejulienmichaux@skynet.be**



Bourgmestre

José PAULET

GESVES
info

SOMMAIRE

Gesves Info 94

José PAULET

Editorial.....	3
Mirena.....	4
Police - Vol par ruse.....	4
Articles RGPA.....	5
Exercices militaire.....	5
Suppression permanences ONP.....	6

Eddy Bodart

Site Internet - Espace dédié au citoyen.....	7
Gesves Extra.....	7
Plaine communale.....	8
Inauguration des plaines de jeux.....	9

Paul FONTINOY

Etat-civil.....	10
21 juillet.....	10
Trophée Communal du Mérite.....	11
Mozet.....	11
Marché de Noël.....	11

ANNICK SANZOT

Conservatoire de musique.....	12
Carte de balades.....	12
JCPMF.....	13
Bibliothèque.....	13
Une journée à Haut-Bois.....	14
Partenaires touristiques.....	16
Mise à l'honneur des sportifs.....	17

ANDRÉ BERNARD

Permanences juridiques CPAS de Gesves.....	18
Blanchisserie.....	18
Excursion aînés.....	18
Été solidaire.....	19
Compagnons du Samson.....	19
Permanence MEDENAM.....	20
Conférence vol.....	20

Secrétariat général

Renseignements.....	22
---------------------	----

AGENDA

Balade dominicale.....	22
Invitation à la population.....	22
Kermesse Sorée.....	22
Kermesse Gesves.....	22

Editorial

Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Que du BONHEUR, mais...

Nous venons de vivre une période exceptionnelle, trop vite passée bien sûr, mais tellement prenante, touchante, importante, charmante, enthousiasmante, enrichissante, émouvante ou encore réconfortante au vu de ce que je vais vous rappeler ci-après et à vous de choisir.

Avant tout, avez-vous, comme moi, l'impression que le temps passe à une vitesse.... Et oui nous voici à quelques jours de la rentrée scolaire et les « grandes vacances » sont derrière nous. Mais que de satisfactions n'avons-nous pas connues !

Les plaines de vacances communales, le camps de notre patro, l'implication de Gesves Extra et de l'ATL (Accueil Temps Libre), les multiples inaugurations de plaines de jeux, la finition et l'accès à de nombreux appartements sociaux que nous découvrirons bientôt, la rénovation des Fours à chaux à Haltinne, le sauvetage des murs du cimetière de Sorée, la réfection de ponts et/ou berges, l'agrandissement de la maison de repos de Gesves et la modernisation de celle d'Haut-Bois sans oublier Goyet où le Foyer Saint-Antoine se dote de 6 appartements sociaux et Mozet à 3 appartements seront bientôt occupés. D'initiative privée mais tellement d'utilité publique, les ouvertures respectives d'un funérarium et d'une maison médicale montrent à quel point tous les secteurs d'activité, tous les besoins de nous tous sont rencontrés au sein de notre petite commune.

Que dire d'un autre dossier important qui sera, à coup sûr, apprécié par la population, je pense là à l'aménagement d'une crèche 18 enfants dans les bâtiments de l'ancienne gare de Sorée.

La création d'un nouveau hall des sports et plus si finances à la hauteur, est également un dossier que l'on n'oublie pas.

Que dire, comme j'aime à le rappeler, de l'aménagement de la traversée de Gesves dont la responsabilité incombe au SPW (Région wallonne) et dont le dossier n'attend plus que la signature du Ministre wallon en charge des voiries régionales et ce depuis pas moins de six ans.

Comme vous pourrez le constater et à l'instar de la dotation en faveur des services d'incendie qui a occasionné le vote de 3 nouvelles taxes communales, ce qui coïncide à Gesves n'est pas de responsabilité communale !

A l'instant où j'écris mon édito, je suis interpellé par notre Police des Arches qui m'informe d'une agression sauvage sur un gesvois de plus de 85 ans et par ailleurs ancien ouvrier communal. Outre l'inacceptable perpétré sur cette personne, je retiendrai l'intervention généreuse et courageuse de quelques voisins venus au secours de la victime et grâce auxquels l'arrestation des agresseurs a pu s'opérer très rapidement. Qu'ils en soient publiquement remerciés et que leur exemple nous serve et nous incite à être attentifs envers nos voisins dans le respect des règles et des lois bien sûr. Grâce à cet acte citoyen, la victime a pu être rapidement prise en charge par les services médicaux d'urgence.

Que cet acte heureusement isolé n'assombrisse pas notre enthousiasme car mon édito se veut positif, annonciateur de bonnes nouvelles et l'éloge de notre belle commune.

Puisse que la rentrée scolaire dans les 4 réseaux d'enseignement situés sur le territoire de notre commune se passe dans les meilleures conditions au plus grand bonheur de nos petits bouts.

José PAULET
Bourgmestre



Mission Régionale pour l'Emploi des Arrondissements
de Namur et Dinant

Av. de Belle-Mine, 6 – 5300 Andenne

Uniquement sur rendez-vous : 081/25.52.05

<http://www.mirena-job.be>

La Mirena vous conduit vers un emploi durable et de qualité à travers deux services : la formation alternée et le jobcoaching.

La formation alternée concerne l'apprentissage d'un métier par le biais de cours théoriques et pratiques, et des stages en entreprise.

Le rôle de la Mirena est de mettre en place des modules de formation pour demandeurs d'emploi peu qualifiés, après avoir identifié une pénurie d'emploi et passé une convention avec les entreprises du secteur concerné.

La formation est d'une durée de six mois maximum, et vous permet de découvrir concrètement le métier vers lequel vous désirez vous orienter. Les cours se donnent principalement à Namur.

L'objectif de la formation alternée est de vous faire signer un contrat de travail. A la signature du contrat, le responsable de projet de la Mirena entame un suivi de six mois afin de s'assurer de la stabilité de votre emploi.

Le jobcoaching vous fournit un accompagnement dans vos démarches de recherche d'emploi pendant une période de six mois. Après un bilan complet de votre projet professionnel, vous et votre accompagnateur unissez vos moyens pour trouver un emploi qui corresponde à votre profil.

Que ce soit pour une formation ou du jobcoaching, la première démarche sera de vous inscrire à une séance d'information.

Pour vous inscrire appelez-nous au 081/25.52.05.

Avis Police - Vol par ruse

Qui sonne à la porte ? Prudence !

Ces derniers mois, plusieurs malfaiteurs ayant commis des vols par ruse sur notre province ont été interpellés par les services de police.

Afin d'éviter que ce type de phénomène, particulièrement traumatisant pour ses victimes, ne s'intensifie sur notre territoire, il est important de rappeler quelques conseils élémentaires de prudence...

Qu'est-ce qu'un vol par ruse ?

Le vol par ruse consiste à se faire passer pour quelqu'un d'autre (le plus souvent un policier ou un agent d'une compagnie d'eau ou d'électricité) ou à utiliser une ruse pour s'introduire dans une habitation. Une fois à l'intérieur, le faux agent parvient en général à introduire discrètement un complice qui commettra un vol.

La majorité des victimes de vols par ruse sont des personnes isolées de plus de 65 ans, physiquement plus faibles et souvent peu méfiantes. Mais cela peut arriver à n'importe qui !

Quelques conseils de prévention

En général :

- sur la sonnette de votre habitation, ne laissez pas paraître que vous habitez seul(e) – Ne mentionner que votre nom de famille et n'écrivez surtout pas « veuf/veuve X » ;
- faites installer un entrebâilleur -chaînette- sur votre porte d'entrée : vous pourrez parler de manière plus sûre aux personnes qui se présentent à votre porte et créer un premier obstacle pour les potentielles personnes mal intentionnées ;
- créez un « mémo » avec le numéro de téléphone de vos compagnies de distribution d'eau, d'électricité, gaz, téléphone, télédistribution, etc...
- ne conservez pas de somme d'argent importante, ni de valeurs (bijoux, titres,...) à votre domicile.

Quand on sonne à la porte :

- avant d'ouvrir, regardez par la fenêtre ou le judas ou utilisez votre parlophone. Dans la mesure du possible, gardez votre porte fermée à clé tant que vous avez un doute sur l'identité ou les intentions de votre visiteur ;
- ne laissez jamais entrer quelqu'un qui sonne à votre porte pour vous demander quelque chose à boire ou pour téléphoner ;

- refusez l'accès à votre domicile aux personnes effectuant toutes sortes de démarches de type « porte à porte » : vente de biens, de services, etc... Si quelqu'un sonne à votre porte et se présente comme policier ou agent d'une compagnie de service, exigez qu'il vous présente sa carte de service (carte officielle avec photo). Regardez si vous voyez le véhicule de police ou de la compagnie. En cas de doute, n'hésitez pas à téléphoner au 101 (Police) ou à la compagnie de services pour vous assurer que cette personne y travaille effectivement et qu'elle a bien été envoyée chez vous. Attention : ne composez jamais le numéro de téléphone que vous donnerait votre interlocuteur, il pourrait s'agir du numéro d'un complice.



Si vous êtes seul(e), faites semblant d'appeler quelqu'un qui se trouverait chez vous afin de faire croire à votre visiteur que vous n'êtes pas seul(e). En cas de doute, ne laissez pas rentrer votre visiteur ! Demandez à ce qu'il prenne rendez-vous (contactez alors une personne de confiance de votre entourage), ou téléphonez à la Police.

Essayez de retenir un maximum de détails concernant votre visiteur (apparence physique, tenue vestimentaire, accent éventuel, véhicule utilisé, immatriculation, etc...). Ces informations pourront s'avérer précieuses pour la Police !

Si vous laissez quelqu'un rentrer chez vous, ne lui montrez jamais où vous conservez vos éventuelles valeurs. Un vrai policier ne vous le demandera jamais !

Liens utiles : www.besafe.be/fr/publications/le-vol-par-ruse-ne-vous-laissez-pas-duper
www.belgium.be/fr/justice/securite/criminalite/vol/vol_par_ruse

¹ source : ZP Namur

Article 57: Détention et circulation de chiens :

En sus de l'identification légale par tatouage ou par introduction d'un micro chip imposé par l'Arrêté Royal du 17 novembre 1994, les chiens seront porteurs d'un collier avec plaque mentionnant les nom et coordonnées du propriétaire.

A défaut, l'animal sera réputé errant.

Tous les chiens circulant sur la voie publique ou dans les lieux publics doivent être tenus en laisse de manière telle que leurs gardiens en aient la maîtrise.

Les chiens agressifs ou enclins à mordre doivent porter une muselière.

Les chiens estimés dangereux par un fonctionnaire de police pourront être examinés par un médecin-vétérinaire agréé à la demande du Bourgmestre afin d'envisager les mesures adéquates à prendre à leur égard. Dans les cas de dangerosité grave constatée par le médecin-vétérinaire agréé et sur avis de ce dernier, le Bourgmestre peut imposer l'euthanasie du canin.

Il est défendu d'amener les chiens dans les restaurants et cafés, dans les magasins de produits alimentaires et en général dans tout lieu public ou privé accessible au public dans la mesure où la présence d'un chien compromet le caractère du lieu et incommode le public.

Cette interdiction n'est toutefois pas applicable aux handicapés de la vue qui se déplacent avec l'assistance d'un chien-guide et aux personnes chargées du dressage des chiens-guides destinés aux handicapés de la vue et qui peuvent produire une attestation rédigée à cet effet.

Les chiens de garde ne peuvent être mis en liberté dans l'intérieur des lieux gardés que lorsque toutes les portes d'accès auront été fermées à clé.

Les propriétaires ou gardiens de chiens sont tenus de prendre les dispositions nécessaires pour éviter que ces chiens ne troublent la tranquillité publique ou le repos des habitants par des aboiements ou des hurlements répétés.

Les chiens errants peuvent être saisis et remis à un refuge pour animaux par les agents de la force publique.

S'ils ne sont pas réclamés dans les quinze jours calendrier, ils pourront en disposer.

Lorsque le propriétaire réclame la restitution de l'animal avant l'expiration de ce délai, il est redevable des frais de placement, d'entretien, de garde, de vétérinaire jusqu'au jour de la restitution.

Les père et mère, tuteurs, maîtres, commettants ou en l'occurrence les gardiens, sont civilement responsables des infractions commises par leurs enfants mineurs, leurs pupilles, domestiques et ouvriers.

Le règlement n'est néanmoins pas d'application pour les chiens de patrouille de police locale et fédérale formés à leurs missions de police.

Afin de maintenir propres les places de jeux et de verdure publiques, ainsi que les constructions se trouvant aux abords, les propriétaires ou gardiens seront toujours porteurs d'un sac approprié pour ramasser immédiatement les déjections de leurs animaux et les jeter dans les poubelles publiques.

Article 57 bis : Des chiens dangereux :

Sans préjudice des dispositions particulières prises par le Bourgmestre, tout chien reconnu ou réputé comme dangereux doit être tenu en laisse et muselé dans les lieux accessibles au public.

Est considéré comme dangereux le chien montrant ou ayant montré une agressivité pouvant présenter un danger pour l'intégrité des personnes, ainsi que pour la sécurité des biens, et reconnu comme tel par l'autorité compétente.

Outre les cas visés à l'alinéa 2, sont réputés dangereux, au sens de l'alinéa 1er, les chiens relevant d'une des races suivantes : American Staffordshire Terrier, English Terrier (Staffordshire Bull-terrier), Pitbull terrier, Fila Brasileiro (Mâtin Brésilien), Tosa Inu, Akita Inu, Dogo Argentino (Dogue argentin), Bull terrier, Mastiff (toutes origines), Ridgeback Rhodésien, Dogue de Bordeaux, Band Dog et Rottweiler.

Le propriétaire ou le gardien d'un chien reconnu ou réputé dangereux par l'autorité compétente est tenu de s'identifier à l'administration communale et de fournir les coordonnées de son chien.

Si un ou plusieurs chien(s) réputé(s) ou reconnu(s) dangereux est (sont) détenu(s) sur un domaine privé, ledit domaine doit être clôturé solidement, afin d'empêcher toute intrusion de celui (ceux)-ci sur le terrain d'autrui ou sur le domaine public.

Les chiens reconnus ou réputés dangereux pourront être examinés par un médecin vétérinaire agréé, à la demande du Bourgmestre, et aux frais de leurs propriétaires ou gardiens, afin d'envisager les mesures complémentaires adéquates à prendre à leur égard.

Dans les cas de dangerosité grave constatés par le médecin vétérinaire agréé, et sur avis de ce dernier, le Bourgmestre peut imposer l'euthanasie du canin.

En cas de nécessité, la Police locale pourra procéder à la saisie des chiens trouvés sur le domaine public, en contravention avec les dispositions du présent règlement.

En pareil cas, les animaux seront confiés à un refuge agréé, aux frais, risques et périls du gardien ou du propriétaire de l'animal.

Sans préjudice des mesures d'office, toute négligence ou refus d'exécuter les mesures prescrites par ou en vertu du présent article seront sanctionnés conformément aux dispositions de l'article 71.

Les propriétaires des lieux où sont gardés les animaux sont solidairement responsables avec le gardien de l'animal des mesures d'aménagement prescrites en vertu du présent article.

José PAULET
Bourgmestre en charge du bien-être animal

Notification d'exercices militaires

Le Commandement Militaire Province de Namur de Belgrade organisera, sur le territoire de la Commune de Gesves, des exercices en dehors des domaines militaires [du 4 au 5 novembre 2015](#).

Description de l'exercice : navigation, infiltration, franchissement d'obstacle vertical, raid, embuscade, patrouille de reconnaissance, jungle line et lecture de carte.

Suppression permanences ONP

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance, ci-après, d'un courrier reçu de l'Office National des Pensions.

José PAULET
Bourgmestre



PERSONNE DE CONTACT

Philippe Drioul
Philippe.Drioul@onprvp.fgov.be
081/23.46.11

Office national des Pensions - Tour du Midi
BE-1060 Bruxelles - BELGIQUE

Administration communale de et à
5340 Gesvès

29 JUL. 2015

Bruxelles, le 24 juillet 2015.

Concerne : La permanence organisée par l'ONP (Office national des Pensions) dans votre commune

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,

La volonté de garantir et consolider notre mission d'information tout en tenant compte des contraintes budgétaires nous amène à rationaliser notre présence sur le terrain.

Ce repositionnement se fera via une diminution du nombre de nos permanences mais garantira, vu le renforcement des heures effectives sur le terrain, un service de qualité à l'égard des citoyens. Service qui sera renforcé par une collaboration avec l'INASTI (Institut national d'assurances sociales pour les travailleurs indépendants).

Nous sommes donc au regret de vous annoncer que la permanence organisée par l'ONP dans votre commune ne sera plus assurée à partir du 1^{er} octobre 2015.

Nous restons néanmoins à la disposition de l'ensemble de vos citoyens qui peuvent nous contacter grâce à nos différents canaux de communication :

- Experts sur le terrain : maintien, par province, du nombre d'heures de présence de nos experts
- Accueil dans nos bureaux régionaux (tous les jours ouvrables)
- Par téléphone au numéro (gratuit) spécial pension 1765
- Le dossier de pension en ligne, mypension.be, accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7
- Notre site internet : www.onp.fgov.be
- Nos courriers

Nous vous remercions sincèrement pour la collaboration de vos services dont nous avons pu bénéficier lors de notre présence dans votre commune.

Cordialement,

Sarah Scaillet
Administratrice générale

www.rvponp.fgov.be



Eddy BODART

2^{ème} Echevin

GESVES
info

Nouveau sur le site internet : un espace citoyen dédié aux gesvois...



Cet espace citoyen est dédié aux gesvois qui souhaitent faire paraître une annonce (bien à vendre et/ou à louer, besoin d'aide, covoiturage, animaux perdus, recherche d'objet...).

Si vous souhaitez faire paraître une petite annonce, n'hésitez pas à nous contacter par mail informatique.gesves@gmail.com
N'oubliez pas de nous transmettre l'objet de votre demande, vos coordonnées complètes, une description de l'objet, une photo...
Nous restons à votre disposition au 083/670.338 – 083/670.304.

L'agenda de Gesves extra....

Retour sur...

La journée inter-réseaux



Le vendredi 26 juin dernier, Gesves extra a réuni +/- 160 enfants des classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire des écoles communales (La croisette et L'envol), de la communauté française (EFACF) et de l'école Libre Saint-Joseph, les 4 écoles implantées sur le territoire de la commune de Gesves.

Sur le thème des **gaulois**, les enfants ont vécu par équipe des activités récréatives diverses, encadrés par les animateurs de Gesves EXTRA, des animateurs du Patro de Gesves ainsi que des enseignants.

Un barbecue géant a été organisé à midi, il a rajouté à l'ambiance festive de ce jour particulier à l'orée des vacances...

Le soleil a aidé à l'incontestable réussite de la journée inter-réseaux 2015.
Vivement l'année prochaine !



La ludothèque :

Prochaines dates d'ouverture :

- **Mercredi 9/09** : Ouverture normale de 14h à 18h.
- **Mercredi 23/09** 14h à 17h : BD en peinture végétale, contes, mini-documentaire, jeux (en partenariat avec la biblio) – ludothèque ouverte jusqu'à 18h.
- **Mercredi 7/10** : Ouverture normale de 14h à 18h.
- **Mercredi 21/10** : 14h-17h : animation sur les champignons, contes, mini-documentaire, jeux de société. (en partenariat avec la biblio) – ludothèque ouverte jusqu'à 18h.
- **Samedi 31/10** : ouverture exceptionnelle (vacances de Toussaint) / animation halloween (en partenariat avec la biblio) – horaire à confirmer
- **Mercredi 18/11** : 14-17h : création de bonshommes avec des fruits d'automne (en partenariat avec la biblio)
Ouverture normale de 14h à 18h.

RAPPEL : Vous pouvez nous apporter vos jeux de société incomplets (ou inutilisés) – nous leur donnerons une 2^{ème} vie... Merci

Pour tout renseignement et inscriptions :

Valérie Dubois, coordinatrice :
valerie@gesvesextra.be
0491/36.05.78



Inscriptions : www.gesvesextra.be



Recette G'Animaniax pour une fin de plaine réussie.

« BINGOOOO ! »

C'est avec les cris des enfants jouant au défi des Toones que la plaine communale s'est achevée le 31 juillet dans le hall sportif.

Si vous n'étiez pas présent, je vous donne la recette et vous laisse imaginer :

- Prenez une vingtaine de personnages de dessins animés, en chair et en os, dont Mickey, le Capitaine Crochet, un Mignon... et la Reine des Neiges ! ;
- Ajoutez une dizaine de parents que vous transformez également en personnages pour remplacer les Toones présents uniquement les deux premières semaines ;
- Placez 30 chaises en cercle pour faire asseoir tout ce petit monde... entouré par 150 enfants déguisés qui viennent de participer à une parade dans les rues gesvoises avec les chars qu'ils avaient décorés, les confettis et la musique rythmée des meilleurs dessins animés ;
- Lancez la musique des G'Animaniax spécialement créée par les 52 animateurs et connue des enfants car elle marquait le démarrage de chacune de leurs journées depuis le 6 juillet ;
- Faites tourner les Toones autour en enlevant un ou deux sièges à chaque fois, selon le principe de la chaise musicale ;
- Chaque Toon éliminé est repris sur une grille individuelle remise à chaque enfant afin d'essayer de constituer une diagonale, les 4 coins voir la grille complète !



Un jeu final et dynamique pour refermer les portes des Studios G'Animaniax au sein duquel 416 enfants auront passé des vacances au gré des aventures de Waltix, le producteur des Studios. Chaque semaine, les enfants l'ont aidé à résoudre les petits soucis qu'ils découvraient le lundi matin.

Ainsi, il a fallu raisonner les Méchants des dessins animés partis en grève pour manifester leur mécontentement d'être toujours les « mal aimés » alors que sans eux, les histoires paraissent bien fades. Ensuite, c'est la Marraine de Cendrillon qui lui a fait perdre la mémoire..., les enfants donnant dès lors libre cours à leur imagination pour créer des films de Cendrillon quelque peu différents de l'original et projetés lors du festival G'Animaniax le 17 juillet devant un parterre de parents.

La 3e semaine, ce sont les couleurs qui disparaissaient nous ramenant à l'ère du Noir et Blanc. Enfin, l'étourderie de Waltix

a bien failli faire capoter la grande parade finale en « oubliant » de prolonger la location des décors...

A chaque fois, des p'tits Bouchons aux Maringouins, les 7 groupes d'âge ont pris chaque défi à bras le corps pour faire de ces vacances une réussite.



De tout cela, il reste quelques confettis ici et là, près de 5000 photos rassemblées sur une clé USB (Toujours disponible), des films et dessins animés visibles via le site de la commune... et beaucoup de souvenirs d'un mois riche à bien des égards, pour les enfants et les animateurs.

Votre TOP 10

Impossible de résumer en quelques lignes tout ce que chacun aura pu vivre durant ces 4 semaines. Un rendez-vous estival que certains vivent depuis plus de 10 ans... dont de jeunes animateurs qui étaient encore des Maringouins l'été dernier. Alors, je vous propose mes 10 moments forts, sans ordre de préférence...

1. Des ballons qui s'envolent dans le hall et qu'il faut rattraper car ils contiennent des bouts de mémoire perdue de Cendrillon ;
2. Un WE de Pâques avec l'équipe d'animateurs pour finaliser dans la convivialité tout ces moments forts... et bien d'autres ;
3. Le visage des enfants arrivant le lundi matin au moment où ils rencontrent les personnages en vrai ;
4. Le grand jeu vécu dans le bois avec les enfants du groupe ;
5. Les 5 minutes passées à écouter mes propres enfants raconter leur journée lorsque je les retrouve avant de se coucher ;
6. L'investissement, la responsabilité et la joie de vivre de ce groupe d'animateurs qui, au quotidien (même le soir) va bien au-delà d'un job d'étudiant ;
7. Les bouches d'enfants qui s'ouvrent chaque vendredi sur un pain saucisse ;
8. Les dessins animés produits avec les enfants et visionnés sur grand écran ;
9. La nuitée à la Maison de l'Entité avec les Sayans et les Maringouins ;
10. Tous ces moments d'animation dans la peau de Waltix.

Quels sont ceux de vos enfants ? et vous, les animateurs ?

En route pour 2016

La plaine 2016 se déroulera du 4 au 29 juillet. C'est loin... mais les animateurs ont déjà profité de cet été pour dessiner les contours de l'univers qui sera créé pour l'occasion.

Envie de rejoindre l'équipe ?

Le recrutement démarre en janvier mais une formation d'animateurs est organisée durant les Congés de Toussaint : une formation soutenue financièrement par la commune sous certaines conditions.

Infos : Coordination – 0476 968 430 ou plaine.gesves@coala.be



De nouvelles plaines de jeux pour nos enfants à Gesves !

Comme nous vous l'annoncions dans le Gesves Info de juin dernier, nous avons eu le plaisir d'inaugurer sur l'entité de Gesves 4 nouvelles aires de jeux, à savoir :

- Plaine de jeux de Strud (centre de Strud)
- Plaine de jeux de Mozet (Rue de la Forme)
- Plaine de jeux de Haut-Bois (rue de la Salle)
- Plaine de jeux de Gesves (rue de la Pichelotte)



Comme l'a rappelé le Bourgmestre Monsieur José PAULET lors de ses discours, ce dossier a été initié à la base par deux anciennes Echevines à savoir Mesdames Céline HONTOIR et Lydia GRASSERE, qu'il n'a pas manqué de remercier sans oublier l'Echevin de la Jeunesse, Eddy BODART.

Il a également précisé que ces 4 plaines de jeux communales sont ouvertes à tous les enfants de tous les villages de notre Commune et d'ailleurs.

La Commune de Gesves est fière de ces réalisations menées à bien par l'entreprise PLAY GROUND pour un montant total de 128.914,13 € TVAC et une intervention communale globale de 32.228,54 € alors qu'Infrasports les subsidiait pour 75 % du coût soit, 96.685,59 €.

Espérons que ces belles plaines de jeux ne seront pas victimes de tagueurs comme nous avons déjà dû malheureusement le constater voici peu à Mozet.

A ce propos, Monsieur le Bourgmestre encourage ses concitoyens à lui faire part de toute dégradation, irrespect des plaines et de leur environnement voire des dépôts en tous genres, qui même s'ils sont limités sur notre commune, nuisent à la beauté et à la propreté de celle-ci et incitent d'autres à en faire autant !





Sohet
Boulangerie - Pâtisserie
Laloux

**BOULANGERIE
PATISSERIE**

TEA-ROOM

**SPECIALITES:
BAISERS DE GESVES
PAIN DE CAMPAGNE**

Tél :
083/677 206

**145, chaussée de Gramptinne
en face de la Poste de Gesves**

BERTIN M

SABLAGE -REJOINTOYAGE

Peinture de corniche
Pose de seuil
Réparation de maçonnerie
Cheminée...

DEVIS GRATUIT

0478/60.16.97

WWW.BERTINM.BE

Naisse Vincent - Mouthuy Sandrine

Infirmiers

Soins infirmiers à domicile

- toilettes
- pansements
- injections
- soins palliatifs, ...

Agréés toutes mutuelles
A votre service, à votre écoute 7j/7

Drève des Arches, 3
5340 Faulx-les-Tombes



081 30 36 16

0476 78 94 53



Pompes Funèbres LUC PIERSON

ORGANISATION COMPLÈTE DE FUNÉRAILLES

— INHUMATIONS - INCINÉRATIONS —
FUNÉRARIIUM 3 SALONS

Place Roi Baudouin, 101 - 5350 OHEY
Tél. 085/61 14 24
Gsm 0477/84 48 50 • 0476/62 44 66
funerailles.pierson@skynet.be



Paul FONTINOY

3^{ème} Echevin

GESVES
info

Etat-civil

LES NAISSANCES

Noé HEBETTE, fils de Arnaud et de Justine CAUS (Gesves), né le 22/05/2015

Marcel KARPINSKI, fils de Rafal et de Urszula KARPINSKA (Gesves), né le 30/05/2015

Odran VAN LAER, fils de Stéphane et de Doria SINKOVICS (Gesves), né le 07/06/2015

Jack MAIRY, fils de Gaëtan et de Fanny ROLAND (Gesves), né le 09/06/2015

Lilia RASE, fille de David et de Anne-Cécile AUBRY (Gesves), née le 10/06/2015

Marine POLCHET, fille de Adrien et de Marie DELCORPS (Sorée), née le 29/06/2015

Arthur JADIN, fils de Jean-Hubert et de Florence SIMONI (Faulx-les-Tombes), né le 01/07/2015

Mia MACORS, fille de Claude et de Cathy ERNEST (Sorée), née le 01/07/2015

Eva MACORS, fille de Claude et de Cathy ERNEST (Sorée), née le 01/07/2015

LES MARIAGES

Emmanuel CANET et Lolita LIEBENS (Gesves), le 26/06/2015

Joëlle HAUMONT et Alain RAISON (Gesves), le 11/07/2015

Sébastien BROOS et Laura DAUMEN (Mozet), le 11/07/2015

Luc ISTACE et Véronique BOYAZIS (haltinne), le 25/07/2015

Laurent WILVERS et Erika GERARD (Sorée), le 25/07/2015

LES DECES

de FAILLY Renaud, 83 ans, époux de Brigitte MARTENS (Andenne), le 31/05/2015

Philippe VAN ERMENGEM, 69 ans, époux de Geneviève RADART (Gesves), le 01/06/2015

Hélène QUERTINMONT, 90 ans, veuve de Roger COLLOT (Mozet), le 02/06/2015

Annette HUBEAUX, 68 ans, divorcée (Waremmé), le 03/06/2015

Maxime HUMBLET, 22 ans, célibataire (Thon), le 05/06/2015

Didier ROQUET, 48 ans, célibataire (Haltinne), le 08/06/2015

Blanche LECLERCQ, 91 ans, veuve de Marcel

RASQUIN (Faulx-les-Tombes), le 10/06/2015

Edgard DOHET, 71 ans, époux de Claudine DAMSAINT (Ohey), le 12/06/2015

Charles COLLIGNON, 84 ans, célibataire (Mozet), le 16/06/2015

Monique STOCKMANS, 76 ans, divorcée (Gesves), le 18/06/2015

Jean Marie LIEBENS, 66 ans, époux de Marie-Louise DEBATY (Gesves), le 19/06/2015

Marguerite HAIBETTE, 99 ans, veuve de Maurice COLLARD (Mozet), le 24/06/2015

Léontine MICHAUX, 87 ans, veuve de Marcel RENSON (Dinant), le 26/06/2015

Gérard ROEMERS, 85 ans, veuf d'Andrée

POUMAY (Mozet), le 19/06/2015

Christian TECHY, 54 ans, divorcé (Faulx-les-Tombes), le 07/07/2015

Léon FELIX, 86 ans, époux d'Eliane FONTINOY (Gesves), le 07/07/2015

Marcel RENSON, 89 ans, époux d'Eveline THIRY (Namur), le 22/07/2015

Jean PHILIPPART, 71 ans, époux de Madeleine NDANI (Namur), le 20/07/2015

Bernadette HENRY de FRAHAN, 95 ans, veuve de Francis de MONGE de FRANEAU (Haltinne), le 17/07/2015

Claudine HONTOIR, 60 ans, veuve d'Alain PEETERS (Faulx-les-Tombes), le 27/07/2015

Commémoration du 21 juillet 2015 à Gesves

Cette année, la Commémoration de la Fête Nationale du mardi 21 juillet 2015 s'est déroulée à Gesves.

Cette manifestation a rassemblé plus de deux cents personnes lors du bal aux lanternes organisé le 20 juillet. Cette année, c'est à la Royale Etoile Sportive Gesvoise qu'avait été confiée cette soirée.

Petite nouveauté cette année : petits et grands ont eu la joie d'allumer des lanternes chinoises.

Et n'oublions pas le traditionnel feu d'artifice qui fit une fois de plus l'unanimité.

Le mardi 21 juillet, les autorités communales avaient donné rendez-vous à la population en l'église Saint-Maximin de Gesves à 10h30 pour une messe et le traditionnel Te Deum.

A cette occasion, Monsieur le Bourgmestre José PAULET a pris la parole dont voici

quelques extraits :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, en vos titres et qualités,

Chers ami(e)s gesvois(es), Chers Concitoyen(ne)s,

Après Mozet l'an dernier, c'est à Gesves que nous nous retrouvons cette année, pour fêter, avec les membres du Collège communal, les représentants du Conseil communal et vous tous nos invités d'honneur, notre fête nationale, ce mardi 21 juillet 2015.

Je me réjouis d'être ce jour aux côtés de nos porte-drapeaux, acteurs tellement représentatifs de notre patriotisme.

Avant de poursuivre mon intervention, je voudrais rassurer, sensibiliser peut-être, expliquer ou encore clarifier le fait de vous livrer mes propos à l'intérieur de cette belle Eglise Saint-Maximin de Gesves.

En fait, c'est avant tout un souci de sécurité mais aussi le résultat d'un article paru voici peu dans le bulletin paroissial de la Communauté des 6 paroisses de nos 5 sections.

Une façon comme le dit l'auteur du texte de remettre l'église au milieu du village. C'est un fait que l'occupation, l'utilisation, l'existence même de nos églises posent questions à certains. De plus en plus la menace de fermeture et de désacralisation de nos églises est d'actualité.

Mais, poursuit l'auteur, que sont nos églises ? La liste est impressionnante car outre le lieu d'un culte où l'on célèbre des messes, des funérailles, des mariages, des baptêmes, en un mot des fêtes religieuses, ce n'est pas que cela.

L'église peut être un lieu de rencontres telles que concerts, expositions. Elle est aussi un

patrimoine voire un trésor de par ses broderies, ses menuiseries, ses peintures, le travail du métal. Certaines d'entre elles accueillent même les antennes GSM et aujourd'hui, et pourquoi pas, la Commémoration de l'indépendance de notre Pays.

Et aujourd'hui, comme j'en ai pris l'habitude, je voudrais saluer le discours sobre et humain, sans aucune provocation de la part de notre majesté le Roi Philippe à l'occasion de son message à la Nation.

Son intervention a, par ailleurs, été soutenue et appréciée par le Président Barak OBAMA qui a rappelé et souligné les combats com-



mun des Belges et des Américains sans oublier de souhaiter une bonne fête nationale à notre Roi Philippe.

Je ne voudrais pas oublier notre seul ancien prisonnier de 40-45 dont j'excuse l'absence ce matin.

Je cite bien entendu Monsieur Jacques SEU-MOIS (96 ans depuis le 11 juin) qui, donc, n'a pu être présent parmi nous ce matin et je pense que c'est la 1ère fois depuis des dizaines d'années.

Merci à vous tous de votre présence.

J'ose le dire et le redirai encore longtemps je l'espère de tout cœur : « VIVE LA BELGIQUE UNIE, VIVE LE ROI PHILIPPE ».

La cérémonie du 21 juillet a été clôturée par un apéritif offert par la Commune et animé par la Fanfare Royale de Faulx-Les Tombes en la salle des Fêtes de GESVES

Trophée Communal du Mérite

C'est la date du 15 juillet 2015 qu'avait choisie Monsieur Paul FONTINOY, Echevin et Président de la Commission du Trophée Communal du Mérite, pour remettre le Trophée Communal du Mérite.



Cette année, la Commission a décidé de décerner le trophée à Monsieur Jean GILSON pour son action et son dévouement à la tête du Comité des Todi Djon.nes pendant plus de 25 ans.

Un 1er accessit a été attribué à Madame Monique RICHARDEAU pour la rédaction de son livre « Je n'ai rien oublié » dans lequel elle narre son enfance villageoise pendant la guerre.



Un second accessit a été attribué à Monsieur Vincent VERLEYEN de la Fromagerie du Samson à Goyet pour sa participation au prestigieux concours national des crémiers, organisé à Audenarde en octobre 2014, au cours duquel il a remporté le 1er prix.



"Mozet, un dortoir? Mozet, chacun pour soi, où personne ne se côtoie? Mais aussi et surtout... Mozet, un des plus beaux villages de Wallonie où il fait bon vivre!"

A l'initiative de quelques Mozetois, un pique-nique a été organisé ce dimanche 2 août sur le site de la plaine de jeux, récemment inaugurée. La bonne humeur et le soleil étaient présents. Cet événement a permis de belles et sympathiques rencontres.

Les plus petits se sont amusés sur les nouveaux jeux installés par la commune. Et les ados qui n'ont pas souvent l'occasion de se fréquenter ont pu se balader ensemble dans le village. Certains goûtaient aux bons petits plats préparés et d'autres trin-



quaient gentiment. Le partage était lui aussi de bon aloi !

Tous espèrent que d'autres initiatives naîtront.

Chers Mozetois, n'hésitez pas à organiser

des activités favorisant les moments conviviaux qui donnent vie à notre joli bourg.

Merci pour tous les messages sympathiques d'encouragement.

Merci pour votre soutien.

Annie, Carine, Christelle, Stéphanie et Véronique

A votre agenda : Marché de Noël à Gesves

Nous avons le plaisir de vous informer que le marché de Noël se déroulera cette année à Gesves, sur la place communale, [les 19 et 20 décembre](#).

Bloquez déjà cette date dans votre agenda. Les détails pratiques pour les personnes souhaitant exposer seront annoncés prochainement sur le site Internet de la Commune www.gesves.be ainsi que dans les journaux locaux.

[Pour toute information complémentaire](#) : Monsieur Pierre ANDRE : 083/670.342 - 0496 503 866 – andre.adl@skynet.be

Madame Nathalie SEINE : 083/670.202 – nathalie.seine@publilink.be



Conservatoire de Gesves Cours de Musique

Maison de la Musique
Rue Ry del Vau, 5
Gesves



HORAIRES D'OUVERTURE POUR LES INSCRIPTIONS :
à partir du 01 septembre 2015

Le mardi de 16h00 à 19h00, le mercredi de 13h00 à 15h00
et le samedi de 09h00 à 13h00.

Clôture des inscriptions et réinscriptions le 30 septembre 2015

Lors d'une première inscription, se munir d'une photocopie de la carte
d'identité de l'élève ou d'un extrait d'acte de naissance.

Pas d'inscription ou réinscription par téléphone ou mail.

Age minimum 7 ans au 31.12.2015

Cours de formation musicale : mardi, mercredi et samedi (selon degrés)

Disciplines instrumentales : guitare, piano, trompette.

*Il est possible de suivre d'autres disciplines instrumentales au Conservatoire
de Ciney, ainsi que la danse classique, la diction-déclamation et l'art dramatique.*

COURS GRATUITS pour les – de 12 ans (nés après le 31/12/2003)

Pour les 12 ans et plus, des réductions et des exemptions sont possibles.

Renseignements au secrétariat et sur le site du Conservatoire

Château Saint-Roch, avenue Sainfoin, à CINEY
Tél. : 083/21 31 92 - eMail : conservatoire@ciney.be
[Site : conservatoire.ciney.be](http://Site: conservatoire.ciney.be)

de 13h00 à 20h00 du lundi au vendredi et de 09h00 à 14h00 le samedi

Rentrée scolaire le 01 septembre. Reprise des cours collectifs à partir du 08 septembre

Baladez-vous à Gesves

Série des topoguides en cours d'édition 5€

Carte des balades balisées + Plan des rues 6€

Carte équestre 5€

Nouveau

Commune de Gesves

Evasions équestres au Pays des tiges et chèvres, votre destination cheval

2. Balade de Mozart

Points de vente sur www.gesves.be

Pour tous renseignements: Service Culture & Tourisme - 0836670214 - 04797410237
renaud.etienne@publifink.be

Nouvelle session du programme « JE COURS POUR MA FORME »

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer qu'à partir du mois de septembre, la commune de Gesves accueillera une nouvelle édition de l'opération « Je Cours Pour Ma Forme », encadrée par nos animateurs d'élite : Véronique SERMON, Benoît RICHARD, Patrice PIGNOLET et Christian NOELMANS.

« Je Cours Pour Ma Forme » est un programme d'initiation qui s'adresse à toutes les personnes, peu ou pas sportives, qui désirent se (re)mettre à la course à pied. Hommes, femmes, jeunes, adultes ou seniors : tout le monde est le bienvenu ! Pas besoin d'être sportif car la formation débute au niveau zéro. Présentez-vous simplement en tenue de sport avec des chaussures de jogging.

Le programme s'articule autour de trois séances hebdomadaires dont l'une encadrée par nos animateurs, sur une durée totale de trois mois. Leur contenu est adapté à la forme de chaque participant. Pas de compétition en vue, les objectifs du programme sont « santé et convivialité ».

Les niveaux développés durant cette nouvelle session seront:

- Le 0-5 km pour les débutants ou ceux qui n'ont pas enfilé leurs baskets depuis un moment;
- Le 5-10 km pour les participants des années précédentes qui aimeraient atteindre l'objectif de courir 10 km ou pour les personnes bénéficiant d'un certain bagage. Comme pour le niveau débutant, les séances sont progressives et sans esprit de compétition ni référence chronométrique.

Le coût ? Première participation en 2015 : 35 € pour les 12 séances (dont 5 € d'assurance annuelle)

Seconde participation en 2015 : 30 € pour les 12 séances

Quand ? Le premier rendez-vous est fixé au mardi 8 septembre, à 18h30, pour le groupe « 5-10 km » et le jeudi 10 septembre, à 18h30 pour le groupe « 0-5 km »

Où ? Pour le groupe « 5-10 km » : Site communal de la Pichelotte à Gesves

Pour le groupe « 0-5 km » : Hall omnisports de Gesves

Pour tous renseignements, merci de contacter nos services: info@gesves.be – 083/670.338

Infos : www.jecourspourmaforme.com



Programme d'animation à la bibliothèque communale!

Toutes nos animations sont gratuites!



Heure du conte

Lectures animées par l'animatrice de la bibliothèque

De 14h30 à 15h30 à partir de 5 ans / de 15h30 à 16h00 les petits de 2 à 4 ans

Les mercredis **09 septembre - 07 octobre - 04 novembre - 02 décembre**

Animations adultes

- Mercredi **9 septembre** : Animation « Venez créer vos produits d'entretien écologiques » de 19h à 20h30.

Places limitées, inscription obligatoire. En partenariat avec l'asbl Contrat de rivière Haute-Meuse

- Vendredi **18 septembre** : Soirée contes pour adultes de 19H à 20h30.

En partenariat avec la Province de Namur



Animations familiales

Dans le cadre de la **Fureur de Lire**, 5 « boîtes à lire » seront créées sur la commune (une dans chaque village).

Quatre d'entre elles seront customisées et inaugurées en partenariat avec chaque école de la commune.

La cinquième sera mise entre les mains d'un illustrateur jeunesse.

Nous vous convions tous pour son **inauguration le dimanche 11 octobre de 10h30 à 11h30 à Mozet**, rue de la Forme (plaine de jeux)

Pour l'occasion : initiation au principe d'échange et de découverte découlant des boîtes à lire,

lectures familiales, présence d'une conteuse,...



Une belle journée de printemps à Haut-Bois...

Effervescence dans les rues de Haut-Bois où le public est venu en masse, le dimanche 7 juin dernier, à l'occasion d'une nouvelle édition de « Village Ouvert et Fleuri », la très conviviale journée de découverte organisée par la Commune de Gesves en collaboration, cette année, avec le Comité des Fêtes local et la Maison du Tourisme Condroz-Famenne.



Sous un clair azur digne des plus belles cartes postales, c'est au son de la cornemuse de notre ami Gesvois, Monsieur Guido Smeyers, que le traditionnel cortège inaugural, emmené par l'échevine de la Culture et du Tourisme, Madame Annick Sanzot, a ouvert le parcours en fin de matinée.



Celui-ci, qui comptait seize étapes, offrait la possibilité au visiteur d'aller à la rencontre des habitants qui avaient souhaité ouvrir leur maison, leur jardin, leur atelier et proposer ainsi au public de venir partager leur savoir-faire, leur passion voire de découvrir le travail d'un artiste ou artisan de leur choix.



La promenade suivait un circuit balisé d'environ quatre kilomètres autour du hameau et était agrémentée de diverses animations gratuites pour petits et grands comme une balade en calèche, un atelier grimage ou les performances Jazz Dixieland du Magic Jazz Band et des Vettes Gailles.





Les autorités communales remercient vivement les citoyens de Haut-Bois et les exposants invités pour leur collaboration à l'évènement, les nombreux visiteurs venus de tous horizons à leur rencontre ainsi que le Comité des Fêtes de Haut-Bois et la Maison du Tourisme Condroz-Famenne pour leur soutien à l'organisation de la manifestation.

Nous vous fixons d'ores et déjà rendez-vous en juin 2016 pour une prochaine étape à la rencontre de notre belle entité et de ses habitants !



Gesves sous la loupe des partenaires touristiques

Le 7 juillet dernier, la Maison du Tourisme Condroz-Famenne avait choisi de mettre à l'honneur notre commune en y organisant une étape de sa traditionnelle « Journée des partenaires », destinées aux opérateurs touristiques des communes de Ciney, Gesves, Hamois, Havelange, Ohey et Somme-Leuze.

Ces journées ont pour objectif de permettre aux opérateurs de mieux connaître la région afin de garantir une information de qualité à leurs hôtes, faciliter la prise de contact entre opérateurs touristiques et les encourager à travailler ensemble.

Certains représentants du Collège communal dont notre Bourgmestre José Paulet, les échevins Annick Sanzot et Eddy Bodart, le Président du CPAS André Bernard et le Directeur général Daniel Bruaux étaient présents pour accueillir la quarantaine de personnes qui avait fait le déplacement dont le président et la directrice de la Maison du Tourisme, Alain Collin et Julie Riesen, les responsables des Offices du Tourisme des six communes ainsi que des propriétaires de gîtes ou d'attractions de la région.



Au programme de la journée figurait notamment la visite des Grottes de Goyet orchestrée avec passion par Marie Wéra, la responsable du service éducatif du Préhistomuseum de Ramioul, gestionnaire des lieux depuis 2014, la visite de la Fromagerie du Samson où le propriétaire, Vincent Verleyen, récemment élu Premier Fromager de Belgique, a su transmettre aux participants tout son amour

du produit et du terroir qu'il révèle, une visite de la commune en car commentée par Charles Debois, de l'Université de Namur, dont le récit, fourmillant d'anecdotes locales, a permis de décrypter œuvres de la Fête de mai, éléments du bâti et autres paysages gesvois.



En guise d'intermède et après une matinée bien remplie, l'ensemble des partenaires a pu profiter des talents de Pierre Leclercq, le chef – historien de la Barbastelle à Goyet, qui a fait découvrir à ses convives les saveurs que l'on trouvait à Bagdad à l'époque des milles et une nuit ou encore dans l'Angleterre du 17ème siècle.

La journée s'est terminée par une escapade dans la commune d'Havelange où Vincianne Baudoin et Benoît Dedecker ont présenté au public le site du Sawhis, nouvellement aménagé en espace nature et santé.



Mise à l'honneur des sportifs

En date du 15 juillet, la Commune de Gesves a mis à l'honneur ses sportifs au cours d'une réception organisée à la Maison communale. Dans son discours de présentation, l'Echevine des Sports, Madame Annick SANZOT s'est notamment réjouie de constater que l'entité compte de plus en plus de sportifs de très bon niveau qui se distinguent dans des disciplines aussi diverses qu'originales.

Cette année, quatre Gesvois ont obtenu de très beaux résultats, à savoir les époux Balfroid avec le titre 2014 de champions de Belgique dans la catégorie Classic Bike-classe 7-side-car, Christophe Demortier qui, en mai 2015, a terminé en première position de la catégorie « historique » au Rallye de Wallonie et Christophe Bouqué qui a reçu, au Japon, son 5e Dan en Bujinkan Ninpô Taijutsu.



L'équipe du Bourgmestre a également félicité les Gesvois qui se sont le mieux classés lors de la dernière édition des Foulées de Saint-Jo: Véronique Sermon et Sébastien Thirion sur les 5 kms, Aude Renière, Frédéric Dupont et François Langhendries sur les 10 kms.

Coup de Cœur à Justin



L'Echevine des Sports a profité de l'occasion pour adresser un coup de coeur particulier à Justin Peraux, Gesvois de 16 ans, disposant depuis janvier 2015 du statut d'espoir aspirant en handisport tennis. Grâce à un entraînement de 4 à 5 heures par semaine et une préparation physique intense, ce jeune tennisman a atteint, juste après la World Team Cup, l'équivalent handisport de la Coupe Davis ou de la Fed Cup, la 24e place au classement de l'ITF, la Fédération Internationale de Tennis. Félicitations à tous !

Olivier TITEUX
HAMOIS
gsm : 0477 / 345 813
Tél/fax 083 / 212 372

SPECIALISTE
ARDOISES
NATURELLES

Isolation
Aménagement grenier
Tubage cheminée
Ramonage

TOUT FAIRE

LIZIN
s.a.

matériaux de construction

Aménagement extérieur - Gros oeuvre
Assainissement - Menuiserie - Couverture
Isolation - Cloison - Carrelage - Sanitaire
Outillage - Quincaillerie

E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Eric
se fera un plaisir de vous rencontrer.
0498 / 53 88 48



Président

André BERNARD

GESVES
info

C.P.A.S. DE GESVES

Permanence Juridique assurée par la maison de la justice de Namur

Les permanences ont lieu un jeudi par mois à 15h30 au C.P.A.S. rue de la Pichelotte, 9 A, à 5340 Gesves
(tél : 083/670 348)

Prochaines dates : 17 septembre, 15 octobre et 12 novembre 2015

- Ouvert à tous pour obtenir des renseignements
- Désignation d'un avocat pour les personnes ayant peu de moyens financiers

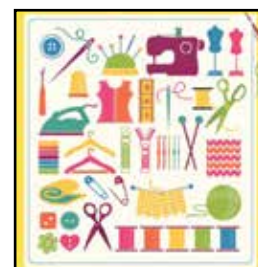
Blanchisserie

Besoin d'un petit coup de main dans le nettoyage de votre linge? Oreillers, couettes, couvertures...
D'un service de repassage ou de couture ?

Le service BLANCHISSERIE DU SAMSON vous accueille tous les jours : Du Lundi 8h00-16h45 - Mardi 8h00-16h30 - Mercredi 8h00-17h00 - Jeudi 8h00-16h30 - Au Vendredi 8h00-12h00
N'hésitez pas à vous y rendre !!

*Rue Ry Del Vau, 5, 5430 GESVES -083/678.247

**La Blanchisserie est un service de réinsertion du CPAS de Gesves.



Excursion aînés - Invitation

Le Conseil Consultatif des Aînés de la Commune de Gesves a le plaisir de vous inviter
à une journée détente à GEER et Blégny **le mardi 15 septembre 2015**

Au programme :

Le matin :

- visite de l'usine HESBAYEFROST et BIO GAZ
(Produits surgelés) à Geer

Temps de midi : dîner prévu au restaurant sur le site de Blégny-Mine

Après-midi :

- 13.30 : visite guidée de la mine
- 15.30 : visite libre du musée de la mine

Modalités :

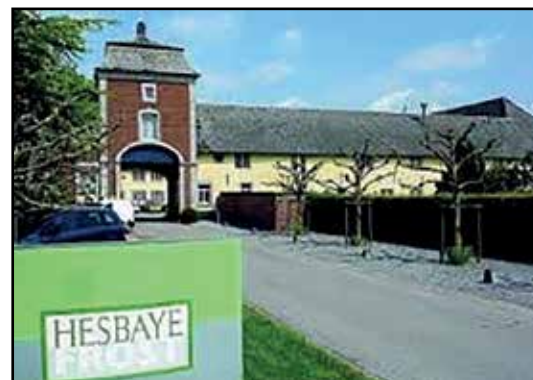
Départ en car (2 possibilités) :

8h30 : devant l'Administration communale de Gesves

8h45 : sur la Place de l'Eglise de Faulx-Les Tombes

Prix : +- 35 €/personne (prix à confirmer) – Le prix comprend le trajet en car, les entrées et le repas de midi. Réservation souhaitée pour le vendredi 4 septembre 2015. Nombre de places limité.

Réservation : merci de prendre contact avec Madame Nathalie SEINE, « Service Secrétariat général » de l'Administration communale de Gesves, au 083/670.202 ou nathalie.seine@publilink.be



Synergie Commune/CPAS - Action ÉTÉ SOLIDAIRE 2015 : un bon cru !

Comme les années précédentes, la Commune et le CPAS de Gesves se sont à nouveau unis pour le projet « été solidaire », subsidié par la Région Wallonne, qui donne la possibilité à 10 jeunes de travailler au sein des services communaux et du CPAS.

Cette année, l'action s'est déroulée pendant 2 semaines, du 6 au 17 juillet 2015, au sein du service voiries de Monsieur Jean-Marie Paulet, du service bâtiments de Monsieur Philippe Thiry et du service environnement de Monsieur Pierre André.

Madame Ludivine Chevalier, assistante sociale au CPAS, est la coordinatrice du projet (rédaction du projet, examen des candidatures, organisation des équipes, relais avec les responsables).

Les dix jeunes engagés : 5 filles et 5 garçons entre 15 et 17 ans résidant sur la commune de Gesves, ont été répartis en 3 équipes de travail : Coppens Robin, Debaty Loïc, Libert Tom, Smolders Yannick, Goffaux Vicky, Hennuy Madisson, Masure Sophie, Bodart Eli, Gomez Clara, De Smet Nina.



Les 3 équipes ont effectué 3 jours de travail dans chaque service. La matinée du dernier jour a été

consacrée au ramassage de déchets sur Gesves et l'après-midi au traditionnel barbecue de clô-

ture. Nos jeunes l'avaient bien mérité car tous les responsables ont souligné leur dynamisme et leur bonne humeur.

Avec le service voiries, ils se sont occupés de l'entretien des filets d'eau, d'entretien des cimetières et travaux de maçonnerie au pont d'Hal-



tinne sous la houlette de Messieurs Jean-Luc Mommart (Momo) et Olivier Preudh'omme, ouvriers communaux.

Nos jeunes, avec Messieurs José Leclercq et Stéphane Ramakers du service bâtiments, se sont attaqués à la remise en peinture des plaines de jeux de Sorée et Faulx ainsi que du bâtiment du basket et des futurs appartements de Mozet.

Avec le service environnement, ils ont remis en état le verger conservatoire, taillé, tondu, débroussaillé, nettoyé + peinture sur le parking de la Pichelotte avec Patricia Verdoot (pas de



soucis), Anthony, Amaury, Damien et Diane.

Voilà en quelques lignes, les tâches qui ont été confiées aux 10 jeunes. En vue des préparations du 21 juillet et des plaines de vacances à Gesves, ils ont, également, monté les chapiteaux des festivités.

La météo a été clémente avec nos jeunes. Lors des jours plus chauds, le CPAS leur a mis à dis-



position des bouteilles d'eau pour éviter tout problème de déshydratation.

Ludivine CHEVALIER tient à remercier les 10 jeunes ainsi que les responsables et les ouvriers de chacun pour leur dynamisme et leur collaboration.



Si vous êtes intéressés pour 2016, n'hésitez pas à envoyer votre CV et lettre de motivation dès le 1er FEVRIER 2016 à Ludivine CHEVALIER, CPAS, rue de la Pichelotte, 9 à 5340 Gesves ou renseignements par téléphone au 083/670.327 ou par mail : ludivine.chevalier@publilink.be.

Les Compagnons du Samson

CPAS DE GESVES - SERVICE DE REINTEGRATION

Les Compagnons se sont installés sur les terres du magasin D'ICI, situé à Naninne comme nous l'annonçons dans le précédent Gesves Info.



L'objectif est d'y produire des légumes variés, sur un terrain de 75 ares, légumes qui seront commercialisés dans le magasin situé juste en face, proximité oblige !

Le magasin D'ICI, connu dans la région et au-delà, nous semble être un lieu propice au développement de notre activité.

Circuits courts, qualité et diversité sont en effet des maîtres mots communs pour D'ICI et pour les Compagnons du Samson.

Diverses animations seront organisées sur le site au cours de la saison. Nous espérons y croiser nombre d'entre vous.

Les légumes sont présentés et mis en valeur à l'entrée du magasin.

Nous continuons bien sûr à produire des légumes vendus dans le cadre de nos traditionnels paniers, qui sont distribués dans les différents points de dépôts avec lesquels nous collaborons depuis plusieurs années.



Pour des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.lescompagnonsdusamson.com ou à appeler le 0478/ 78 38 30.

BUDGET MALIN, SOUCIS EN MOINS !
PERMANENCES "BUDGET"



Comment établir un budget ?
Ai-je bien calculé mes charges mensuelles ?
Existe-t-il des trucs et astuces pour diminuer mes dépenses ?
Ai-je une vue claire de ma situation financière ?
Que puis-je faire si j'ai des fins de mois difficiles ?
Existe-t-il des outils pour m'aider à actualiser mon budget ?

AUTANT DE QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ PEUT-ÊTRE...

Envie d'en discuter avec un professionnel ? Un travailleur social répondra à vos questions lors d'une **rencontre individuelle**, en toute confidentialité et gratuitement !

OÙ ? A l'Administration Communale, Ch. de Gramptinne, 112, à GESVES

QUAND ? Tous les 1^{er} jeudis du mois de 13h30 à 15h30

6/08 ; 3/09 ; 1/10 ; 5/11 ; 3/12 pour 2015

Une initiative de l'association MEDENAM, en partenariat avec votre Commune et votre CPAS

Kelieuur responsable - Monsieur E. DE BROUCKER - 27 Rue Regier à 5000 Namur

MEDENAM
Médiation et Développement
Associatif

 **Loterie Nationale**
créateur de chances

Invitation à la population

Conférence
« Prévention contre les vols dans les habitations »




Jeudi 15 octobre à 14 heures

Cette conférence est une initiative du Conseil Consultatif des Aînés et sera animée par la Zone de Police des Arches

Lieu: salle communale de Gesves (1er étage de l'Administration communale, chaussée de Gramptinne, 112) - Accessible aux PMR via l'ascenseur

Réservation souhaitée pour le vendredi 9 octobre: Madame Nathalie SEINE—083/670.202 - nathalie.seine@publink.be

Afin de garantir la qualité de la conférence, le nombre de place est limité.

 **Zone de Police des Arches**
Andenne - Assesse - Fernelmont - Gesves - Ohay

A votre service, avec l'ensemble de nos différents combustibles !

LE MAZOUT

ThermoSpan
Bûches compressées



TOTAL



LE CHARBON

Les Pellets TOTAL xylets



Commandez maintenant ! Nous sommes à votre disposition :

Ets **BOTTON H. sprl** Tél. 083/65 50 99
chaussée de Marche, 5 info@botton.be
5330 Assesse www.mazout-botton.be

Bonbonnes de gaz ménager TOTAL GAZ



Stéphanie Mestach

- Produits naturels et huiles essentielles
- Ongles incarnés
- Reconstruction ongles
- Dynamisation par les couleurs
- Massage réflexologique

Rue Petite Gesves 29 - 0479 52 11 89

Regifo
Edition

Nous recherchons des délégués commerciaux indépendants (H. F.) clientèle existante et à développer

CONTACT : sprl REGIFO Edition - T. 071/74 01 37 de 8h30 à 17h30 info@regifo.be - www.regifo.be



Ingrid SACRE

- Massothérapeute
- Réflexologie plantaire
- Reiki
- Bilan en fleurs de Bach

Massage relaxant, drainage lymphatique,
massage femme enceinte...
NOUVEAU thés du bien-être

Rue Brionsart 139 - 5650 OHEY

www.massotherapie-sacre.be

0475/348.393



MARC TREMBLEZ

SPRL

Installation - Entretien - Dépannage toutes marques

 Chauffage central

 Chaudière Buderus



Rue Petite 25 - 5340 GESVES

Tél. 083 67 74 67 . GSM 0474 60 84 83
marctremblez@gmail.com



ARTISAN TRAITEUR DEPUIS PLUS DE 20 ANS

Mariage • Repas de société •
Organisation d'événement gastronomique
chez vous ou dans la salle de votre choix



T/F 083 69 02 63 - M 0475 442 993
6a, rue de Wagnée - 5334 Florée/Assesse
info@traiteurtasiaux.be

www.traiteurtasiaux.be

Frédéric HOLLEVOET

www.frederichollevoet.be

- Création - Aménagement
- Entretien de jardins
- Abattage - Elagage - Désouchage
- Création et entretien de plans d'eau
- Pose de clôture
- Montage de jeux en plein air
- Terrasse en bois - Pavage



GSM : 0476 710 629

Rue Brionsart 139 - 5350 OHEY



ISONATUR sprl

Rue de la Sapinière 2
5340 GESVES
Mr Michel JAVAUX
GSM: 0495 511 443
Tél: 083 21 79 74

Entreprise générale de construction spécialisée en

- Ossature Bois (neuf ou extension)
- Isolation Naturelle (insufflation de Cellulose, fibre de bois ...)
- Réalisation de l'étanchéité à l'air
- Pose d'enduit Mortex®
(au sol, dans les douches ou sur mobilier...)

Agréée toutes primes à la Région Wallonne, nous vous aidons à remplir votre dossier de demande de primes.

Pour plus d'informations : www.isonatur.be

Pension canine du Fond des Camps




Beaucerons du Fond des Camps




WWW.AU-FOND-DES-CAMPS.COM/EXPO

+32 81 57 08 77
5340 GESVES - BELGIUM

Pension toutes races
et élevage de Beaucerons

 Evelyne de Lovinfosse

Drève des Arches, 19 - 5340 HAUT-BOIS (Gesves)

 evelyne.de.lovinfosse@skynet.be

Visites sur rendez-vous

www.au-fond-des-camps.com



Secrétariat général

Vous souhaitez recevoir une copie de PV d'un Conseil communal, le livret reprenant l'ensemble des renseignements administratifs ou encore le rapport administratif et/ou financier reprenant l'ensemble du travail fourni par tous les services communaux ?

Rien de plus simple : nous vous invitons à prendre contact avec le service « Secrétariat général » :

Madame Nathalie SEINE – 083/670.202 – nathalie.seine@publilink.be
Madame Anne-Catherine de CALLATAY – 083/670.338 – secretariat.gesves@publilink.be

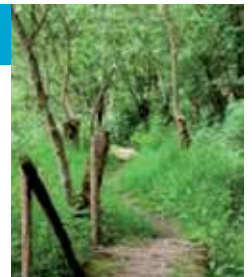


Agenda

Balade dominicale

Chaque dernier dimanche du mois, le Syndicat d'Initiative de Gesves propose une balade pédestre. Grâce au concours des bénévoles du SI Gesves, elles sont gratuites, guidées et commentées. Elles se veulent un moment familial, convivial, sans performance sportive.

Dimanche 27 septembre : départ : exceptionnellement à 9h30 devant la maison communale de Gesves. Emportez votre pique-nique. La balade se fera autour de MODAVE, toute la journée



Invitation à la population

Le Collège communal a le plaisir de vous convier aux inaugurations suivantes :

- **Nouveau mur du cimetière de Sorée** : le vendredi 18 septembre 2015 à 19 heures, à côté de l'Eglise de Sorée.
- **Fours à chaux de Bellaire** : le samedi 19 septembre 2015 à 17 heures, rue de Bellaire, à proximité du château d'Haltnine.

Kermesse de Sorée du 18 au 21 septembre 2015

Dans la grange «ferme de la bergerie» à côté de l'église

18 septembre :

- 22 heures : concert AWISSA (tubes de chanson française des années 80 à nos jours - une première dans la région)

19 septembre :

- 16 heures : animations pour enfants
- 17 heures : dégustation de bières spéciales
- 21 heures : soirée dansante

20 septembre :

- 11 heures : apéro offert par la jeunesse de Sorée
- 12 heures : barbecue (pensez à réserver !)
- 15 heures : tournoi de pétanque
- 17 heures : quizz musical
- 21 heures : soirée année 80.



Pour plus d'infos et les réservations :

A. Damoiseau --> 0479/24 83 64 - F. Hendrickx --> 0473/52 32 55
Rejoignez-nous sur Facebook
pour connaître le programme complet !



Maucourant M. MENUISIER - EBENISTE

FABRICATION SUR MESURE-ESCALIERS-PORTES-CUISINES-PLACARDS ET DRESSINGS-POSE DE
PARQUETS CHASSIS BOIS-ANCIENS, PVC ET ALU

www.menuiserie-maucourant.be

083 68.91.88

0477 39.44.92



Espace Beauté

www.cbba.be

Soin amincissant pour
Mincir mieux et plus vite !
3 actions simultanées en 1 seul soin :
lipo-aspiration, ionisation et stimulation.
Résultats visibles dès la première séance !

TechniSPA

8 rue de la gare
5330 Assesse
083 65 54 54
info@ebba.be

Du mardi au vendredi
de 9h à 18h
Le samedi de 9h à 15h



Ets DUMONT

BRICOLAGE

Rue Les Fonds 25 - 5340 Gesves

083 67 71 35



FUNÉRAILLES Thierry CALS

www.pf-thierrycals.be
info@pf-thierrycals.be
085 / 61 14 39



FUNÉRARIUM DE GESVES
Rue Baty Pire 11 A - 5340 Gesves

FUNÉRARIUM & BUREAU
Chaussée de Ciney 350 - 5300 COUTISSE/ANDENNE



Jacques LEONET-PAIRON

PEINTRE • TAPISSIER
DÉCORATION INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE

La Fagne 34 - 5330 ASSESSE
0497/57 39 38
TéL./Fax 083/65 52 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE
DANS VOTRE REGION :
OHEY-GESVES
DEPUIS PLUS DE 28 ANS...

GUILLAUME M-Christine: 0475 89 30 12
ARNOLD Ingrid: 0475 87 36 70

et leur équipe à votre service
pour vos soins:

toilette, injection, pansement
(post-opératoire, escarre, ulcères...
stomies collaboration avec les soins palliatifs.



IMMO
KREMAN
S.P.R.L.

GESTION ET
TRANSACTIONS
IMMOBILIERES

C'est plus de 380 VENTES, 560 LOCATIONS.
Estimation réaliste, gratuite et sans engagement
de votre maison, appartement ou terrain.

www.kreman.be

Grégory TOUSSAINT

Expert immobilier agréé IPI 504 433

Depuis plus de 10 ANS, un gesvois
est à votre service avec efficacité,
transparence et en toute confiance.



SYNDIC GT IMMO

C'est plus de 70 COPROPRIETES, soit
près de 2000 logements gérés en tant
que SYNDIC D'IMMEUBLES.

081/46 06 24 - 0495/66 68 60

Chaussée de Liège 34 à 5100 - Jambes

www.syndicgtimmo.be

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Mr. Bricolage OHEY

Ouvert le
dimanche matin

Rue de Huy, 168b
tél. 085/23.28.51



le lundi de 13h30 à 18h30
Du mardi au samedi
de 8h45 à 12h30 et
de 13h30 à 18h30.
Le dimanche
de 9h00 à 12h30.



point S

CENTRE AUTO

- Pneus + Géométrie
- Entretien
- Freins
- Amortisseurs
- Échappements
- Batteries
- Airco



CENTRE AUTO

Magasin - Pièces - Accessoires
Rue de Brionsart 15 - 5340 GESVES
083/677 972
0477/89 28 85

Pensez tout doucement
à préparer vos véhicules
pour l'hiver
(check-up, pneus neige
ou kit complet etc)

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
Peinture décorative
Mortex
Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be

GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées
Aucun frais à payer de la part du patient

7j/7



Maillen, Gesves, Ohey et environs

DAGNELIE Cécile 0477/58.80.96
LAMBION Cédrine 0497/72.76.33
WELVAERT Marie-Noëlle 0472/10.65.11